



Plan de communication du site Natura 2000 « Strettes de Saint-Florent » Pour 2015

Gwennaëlle Daniel et Caroline Massoni

Le site Natura 2000 et le DOCOB

Le site Natura 2000 des Strettes de St-Florent couvre 186 ha et comprend des collines de landes, maquis et pelouses ainsi que des falaises calcaires de basse altitude. Ces milieux d'intérêt communautaire abritent une faune et une flore remarquable, notamment une station naturelle à Laurier-rose, l'euphorbe arborescente et de nombreuses orchidées.

Le plan de gestion du site, appelé « Document d'objectifs », ou DOCOB, a été approuvé par le Comité de Pilotage en 2010. Il propose une série de mesures destinées à maintenir le site en bon état de conservation, en favorisant l'ouverture des milieux, la mise en place de protection contre les incendies, et la sensibilisation du public aux richesses du site. Pour mettre en œuvre ces actions, le Conservatoire d'espaces naturels de Corse (CEN Corse) a été recruté comme animateur, pour une durée de 3 ans pendant laquelle une communication efficace doit être réalisée.

Les objectifs de communication pour l'animation du DOCOB

La communication dans le cadre de l'animation du DOCOB relève de plusieurs nécessités.

- **Au lancement de la démarche d'animation :**
 - Officialiser la désignation et les missions du CEN Corse,
 - Apporter une information complète sur le projet dans ses différents aspects : outil Natura 2000, méthode, calendrier, rôle des différentes structures,...
- **Tout au long de l'animation :**
 - Favoriser la circulation des informations,
 - Instaurer un climat de confiance,
 - Faciliter la mobilisation des acteurs locaux,
 - Sensibiliser aux richesses du site et aux moyens de les préserver.
- **Pour le montage et du suivi des actions :**
 - Assurer l'appropriation du DOCOB et ses objectifs par les porteurs de projets potentiels,
 - Informer sur les modalités de gestion proposées et sur les moyens de mise en œuvre,
 - Faire connaître et valoriser les actions réalisées.



Mise en œuvre de missions de communication pour 2015 (dans le cadre de l'animation Natura 2000)

Il s'agit de mettre en œuvre la communication prévue pour 2015, dans le cadre de la convention d'animation Natura 2000 du site.

▪ Réunions du COPIL

→ Tous les membres du COPIL

- Une fois par an
- Bilan des actions réalisées et proposition des nouvelles actions à engager
- 1^{ère} Réunion du Comité de pilotage 1^{er} semestre 2015 pour le lancement de l'animation

▪ Groupe de travail incendie

→ Tous les membres du COPIL, usagers, élus, techniciens ou propriétaires concernés

- Une fois par an : propriétaires, commune, SDIS, CG, DDTM...
- Bilan des actions réalisées et proposition des nouvelles actions à engager
- Comptes-rendus présentés au bilan et en COPIL

▪ Lettre d'information

→ Membres du COPIL, partenaires techniques, population locale

- Contenu : la plus grande partie présente l'intérêt écologique du site, les principales espèces et habitats présents. Une carte peut apporter un éclairage sur la localisation et les habitats concernés. Une autre partie plus succincte est consacrée à la démarche Natura 2000 et donne des éléments pour aller plus loin : personnes à contacter, ressources disponibles, liens vers les sites internet.
- Modalités : diffusion par mailing à tous les membres du Copil et personnes intéressées par le site + quelques impressions papier pour mise à disposition en mairie, en réunion technique et groupes de travail,... Le format envisagé est un A4 recto/verso, éventuellement plié en 2 ou 3 comme un livret.
- Intervenants : Gilles Faggio, Caroline Massoni et Marina Bazzali
- Calendrier : Une lettre d'info par an avant la fin d'année

- Coût : proposé dans le cadre de l'animation Natura 2000

▪ Participation à une animation locale : le forum des associations au collège de Saint Florent

→ À destination de la population, autres associations et des collégiens

- Contenu : description du site (enjeux, habitats et espèces) et des objectifs de gestion, à l'aide d'un outil (roll-up). Il s'agit de la mise en œuvre de la fiche action C1 « Sensibiliser le public sur les richesses écologiques, géologiques et archéologiques du site et sur la rareté des habitats et espèces présents »
- Modalités : Animation d'une journée du forum des associations au collège de St Florent
- Intervenants : Arnaud Lebret
- Calendrier : septembre 2015 (en fonction de la programmation du collège)

- Coût : proposé dans le cadre de l'animation Natura 2000

▪ **Conception et impression d'un roll-up**

→ Visible en mairie, à destination de la population, des élus locaux et des membres du COPIL lors des réunions

- Contenu : il n'existe pas d'outils disponibles en rapport avec les milieux et les espèces concernées... Se focaliser sur le laurier rose, le lavatère maritime, les orchidées et sur le maintien nécessaire du pacage pour des milieux ouverts. Les aspects archéologiques peuvent être abordés, ainsi que la sensibilisation à la lutte contre les incendies. S'il y a une réunion / animation découverte / manifestation sur l'escalade en Haute-Corse.
- Intervenants : Gilles Faggio, Caroline Massoni et Marina Bazzali
- Modalités : Conception et impression d'un roll-up en deux exemplaires (1 pour la commune 1 pour l'animateur (qui restera au COPIL, au terme de l'animation, en attendant le prochain animateur)).
- Calendrier : juin 2015
- Coût : proposé dans le cadre de l'animation Natura 2000

▪ **Informations sur le site internet du CEN Corse et le site internet de la Préfecture**

→ Visible en mairie, à destination de la population, des élus locaux et des membres du COPIL lors des réunions

- Contenu : description du site (enjeux, habitats et espèces) et des objectifs de gestion, état des lieux de l'animation en cours
- Intervenants : Gilles Faggio, Caroline Massoni et Marina Bazzali
- Modalités : Inscription sur une page du site internet du CEN Corse et envoi d'un texte prêt à être inséré sur le site internet de la Préfecture
- Calendrier : juin 2015
- Coût : proposé dans le cadre de l'animation Natura 2000



Propositions d'outils de communication à valider par le COPIL (mise en œuvre 2015 ou ultérieure)

Il s'agit de mettre en œuvre d'autres outils, si le COPIL l'estime nécessaire, avec d'éventuels moyens financiers supplémentaires.

Certaines missions de communication sont envisageables, en fonction de leur pertinence, des moyens disponibles, des possibilités de mise en œuvre technique (accès à des terrains privés, outils de communication gérés par d'autres personnes...) à partir de 2016.

▪ **Mettre à disposition un classeur d'information en mairie**

→ À destination de la population et des élus locaux

- Contenu : DOCOB, compte-rendu des réunions de COPIL et des groupes de travail, arrêtés préfectoraux de validation et de constitution du COPIL, Formulaire Standard de données, cartes des habitats, lettres d'info locales ou du réseau Natura 2000 si pertinent, plaquette sur les listes locales d'évaluation des incidences, plan de communication, bilan d'activité annuel,... et tout autre document de communication jugé pertinent par la structure animatrice.
- Intervenants : Gilles Faggio, Caroline Massoni
- Modalités : l'animateur est chargé de mettre à jour le classeur, sur place en mairie, ou par courrier lorsque les documents sont envoyés par la poste (arrêtés, documents officiels,..). Sur le devant du classeur, une fiche explicative indique comment consulter le classeur.
- Coût : selon option retenue : animation ou hors animation
1 jour d'animation la 1^{ère} année, combinée à une réunion avec les élus. ½ jour d'animation / an pour la mise à jour. Coût d'achat, d'impressions et de reprographie : peuvent être pris en charge par le CEN Corse dans le cadre des missions d'animation (sauf si nécessité d'un support, type pupitre ?).
- Condition : mise à disposition d'un lieu de stockage visible de ce classeur et acceptation par la mairie de St Florent

▪ **Insertion d'un article dans le bulletin municipal de Saint-Florent**

→ À destination de la population et des élus locaux

- Contenu : la plus grande partie présente l'intérêt écologique du site, les principales espèces et habitats présents. Une carte peut apporter un éclairage sur la localisation et les habitats concernés. Une autre partie plus succincte est consacrée à la démarche Natura 2000 et donne des éléments pour aller plus loin : personnes à contacter, ressources disponibles, liens vers les sites internet.
- Modalités : Gilles Faggio, Caroline Massoni
- Coût : selon option retenue : animation ou hors animation
- Condition : disponibilité de la structure animatrice et disponibilité et acceptation par la mairie de St Florent

- **Articles de presse**

- À destination de la population et des élus locaux

- Contenu : sollicitation de la presse locale (ex : corse-matin) pour insérer un petit article sur la zone natura 2000. Celui-ci pourra se faire à l'occasion d'une visite de terrain si elle a lieu, ou en dehors de toute sortie nature.
- Modalités : Gilles Faggio, Caroline Massoni
- Coût : selon option retenue : animation ou hors animation
- Condition : disponibilité de la structure animatrice

- **Journée d'information**

- Vacanciers et habitants

- Condition : jugé nécessaire par le COPIL, disponibilité de la structure animatrice

- **Autres thèmes de groupes de travail**

- Tous les usagers, élus, techniciens ou propriétaires concernés

- Groupe de travail
- 2 ou 3 réunions par an, en fonction des projets programmés
- Comptes-rendus présentés au bilan et en COPIL
- Condition : jugé nécessaire par le COPIL, disponibilité de la structure animatrice

- **Chantier bénévole**

- Tout public : partenaires, habitants, élus, membres du COPIL,...

- Contenu : ces chantiers sont l'occasion de réaliser des travaux sur une propriété privée (avec l'autorisation du propriétaire) ou publique. Une des actions envisageable est du débroussaillage de secteurs à orchidées (à condition d'avoir l'autorisation des propriétaires voire une maîtrise foncière ou d'usage de ces parcelles)
- Condition : jugé nécessaire par le COPIL, disponibilité de la structure animatrice et autorisation des propriétaires

- **Sortie nature**

- Tout public : partenaires, habitants, élus, membres du COPIL,...

- Contenu : espèces floristiques protégées (euphorbe arborescente, lavatère maritime,...) et milieux d'intérêt communautaire associés : parcours substepmiques, falaises calcaires. Les aspects archéologiques (grottes) peuvent être abordés mais l'accessibilité du site ne permet pas leur observation. Quelques espèces faunistiques relativement communes sont à observer (fauvettes, milan royal,...).
- Modalités : Une sortie nature sur le site de Saint-Florent est complexe à organiser en raison de la spécificité des habitats et espèces concernés, des problèmes liés à la sécurité de l'encadrement sur ce type de milieux (pas de sentier, falaises,...) et aux contraintes juridiques du régime foncier (parcellaire privé et morcelé). Un point d'accès existe cependant au niveau de la route bordant la rivière en périmètre sud du site, mais offre peu de perspectives et de possibilités en termes d'observations et d'animations nature. Des modalités plus précises seront à déterminer lors de la

mise en œuvre de l'action et l'action ne pourra se faire qu'avec l'accord des propriétaires concernés. Pour les mêmes raisons, une animation sur site à destination des scolaires n'est pas envisageable. Une piste envisageable est une sortie avec le club d'escalade local.

- Condition : jugé nécessaire par le COPIL, disponibilité de la structure animatrice et autorisation des propriétaires

- **Création d'un site Internet dédié au site Natura 2000**

→ *Tout public : partenaires, habitants, élus, membres du COPIL,...*

- Page dédiée à Natura 2000 : principe, cartes, documents téléchargeables
- Liens vers les pages des partenaires et structures officielles
- Condition : jugé nécessaire par le COPIL, disponibilité de la structure animatrice

- **Une page sur Corse nature (lettre d'information du CEN Corse aux adhérents)**

→ *Tout public : partenaires, habitants, élus, membres du COPIL,...*

- Condition : jugé nécessaire par le COPIL, disponibilité de la structure animatrice

Cadre financier

▪ Répartition des missions liées à la communication dans la convention d'animation

Dans la répartition quantitative des missions programmées dans la convention d'animation signée entre le CEN Corse et la DDTM 2B, le CEN Corse s'attache à mettre en œuvre la fiche action C1 du DOCOB intitulé « informer le public sur les richesses patrimoniales du site » par le biais :

- de la création d'une page internet dédié au site N2000 et ses enjeux écologiques,
- d'un panneau d'information type roll-up afin de pouvoir dispenser une information au public,
- d'une journée d'information grand public.

Récapitulatif des missions de communications prévues dans la convention d'animation et les coûts associés

Missions liées à l'animation / devis	2014	2015	2016
Communication, sensibilisation, information (C1)			
Plan de communication (définition et mise en œuvre) : au minima 1 panneau d'information, pages web	1 100 €	1 100 €	550 €
Informer le public sur les richesses patrimoniales du site (C1)			
Journées d'information (a minima 1 journée en 2015 et 2016)		1 100 €	1 100 €
Total	1 100 €	2 200 €	1 650 €

Calendrier

▪ Calendrier des actions de communication envisagées en 2015

	2015			
	1 ^{er} T.	2 ^{ème} T.	3 ^{ème} T.	4 ^{ème} T.
Missions liées à l'animation				
Journée d'information collège de St Florent			1 jour	
Site Internet CEN Corse	1 jour			
Panneau d'information roll-up		1 jour		
Lettre d'info			1 jour	
Autres missions possibles (doivent être validées par le COPIL)				
Classeur en mairie				
Lettre d'info				
Bulletin municipal				
Total	1 jour	1 jour	2 jours	